

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'action et des comptes publics

Arrêté du 30 juin 2026 désignant les examinateurs des concours externe et interne pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « aéronautique : pilote d'avion » au titre de l'année 2026

Le ministre de l'action et des comptes publics,

- VU le code général de la fonction publique ;
- VU le décret n° 2007-400 du 22 mars 2007 modifié fixant le statut particulier des personnels de catégorie A des services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 modifié relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière ;
- VU l'arrêté du 3 mars 1997 modifié fixant les conditions d'organisation des concours et examens professionnels de recrutement dans les services déconcentrés de la direction générale des douanes et droits indirects ;
- VU l'arrêté du 25 novembre 2020 modifié fixant la nature et le programme des épreuves des concours ouverts par spécialité pour le recrutement des inspecteurs des douanes et droits indirects ;
- VU l'arrêté du 25 novembre 2025 autorisant l'ouverture de concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « aéronautique : pilote d'avion » au titre de l'année 2026 ;
- VU l'arrêté du 5 janvier 2026 fixant la composition du jury des concours externe et interne pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « aéronautique : pilote d'avion » au titre de l'année 2026,

A R R Ê T E :

Article 1^{er} : Sont nommés examinateurs des concours pour le recrutement d'inspecteurs des douanes et droits indirects dans la spécialité « aéronautique : pilote d'avion » au titre de l'année 2026 :

M. BAURREAU Fredy	Contrôleur principal – Personnel navigant de 2 ^e catégorie
M. BERTON Emmanuel	Directeur des services douaniers de 1 ^{re} classe
Mme FEYDY Suzanne	Administratrice de l'État du 2 ^e grade
M. LAMBERT Franck	Inspecteur régional de 2 ^e classe – Personnel navigant de 1 ^{re} catégorie
M. LAMURE Clément-Marie	Contrôleur de 2 ^e classe – Personnel navigant de 2 ^e catégorie
M. PAU-SOLER Rowan	Inspecteur
M. RATTINAME-DELAFFON Dilip	Contrôleur principal – Personnel navigant de 1 ^{re} catégorie

En cas d'absence d'un examinateur nommé à l'article 1^{er}, il pourra être fait appel à l'examinateur suppléant nommé à l'article 2.

Article 2 : Est nommé examinateur suppléant :

M. TRIPET Arnaud	Attaché principal d'administration de l'État
------------------	--

Article 3 : Le directeur national du recrutement et de la formation professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 30 juin 2026.

Pour le ministre et par délégation :

L'inspecteur principal de 1^{re} classe,
Adjoint à la cheffe du bureau RH2,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

S. ROUMEAU